Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 030-934614801-20261029-2026_10_01-DE

Syndicat Intercommunal d'assainissement Vidourle & Bénovie

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 29 OCTOBRE 2026

Le comité syndical s'est réuni en session ordinaire le 29 octobre 2026 à 8h30 en Mairie de Villevieille.

- Date de convocation : 19 octobre 2026
- Nombre de délégués en exercice : 13 titulaires (+ 4 suppléants)
- Présents : 8
- Procurations : 3
- Votants : 11

Présidence

- Christel MARTIN-GUIGNERY.

Délégués présents à voix délibérative

- **Boisseron** : Corinne PEYRARD.
- **Saussines** : Jade BERTHELOT, Gérard ESPINOSA.
- **Sommières :** Jean-Pierre BONDOR, Serge COURSIER, Guy ROUSSEL.
- **Villevieille :** Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY.

Délégués excusés ou absents

- **Boisseron :** Bernard BRIDIER, Jean REVERSAT (**procuration à Corinne PEYRARD**), Loïc FATACCIOLI (suppléant).
- **Saussines** : Pauline MIQUEL (**procuration à Jade BERTHELOT)**, Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).
- **Sommières** : Robert DAUMAS (**procuration à Guy ROUSSEL**), Stéphane PORRET (suppléant).
- **Villevieille** : Cyril JEAN, Thierry SEGUIER (suppléant).

Secrétaire de séance

- Marc BERTHE.

Intervenants

- Pierrick ROLLANDT.
- Sophie SCARPITTA.

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 030-934614801-20261029-2026_10_01-DE

2026-10.01) APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE PIERRICK ROLLANDT AU SIAEP DE VILLEVIEILLE

Depuis le 1er novembre 2022, à la demande du SIAEP de Villevieille, Pierrick ROLLANDT est mis à disposition une partie de son temps de travail pour assister ce syndicat dans certaines de ses missions.

La dernière convention en vigueur, intégrant une mise à disposition à hauteur de 15 % du temps de travail de M. ROLLANDT, parvient à échéance le 31 octobre 2026.

Par délibération en date du 24 septembre 2026, le SIAEP de Villevieille sollicite le SIAVB pour prolonger cette mise à disposition partielle et formaliser une nouvelle convention, à compter du 1er novembre 2026, pour une durée de 1 an, renouvelable deux fois (dans la limite de 3 ans).

Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage que le SIAEP de Villevieille envisage de confier à Pierrick ROLLANDT sont les suivantes :

- Schéma directeur d'Alimentation en Eau potable : suivi de l'étude.
- Assistance à la réalisation des travaux et aux demandes de subventions.
- Assistance pour la procédure de DUP relative à la protection du captage.
- Suivi technique de la Délégation de service Public.
- Rédaction annuelle du RPQS.

Il est ainsi proposé au Comité Syndical de continuer à mettre à disposition du SIAEP de Villevieille, Pierrick ROLLANDT, sur la base d'un temps non complet pour une quotité de 15 % de la durée légale annuelle à répartir sur l'année, selon les termes de la convention (pièce jointe).

Le salaire de Pierrick ROLLANDT et les charges y afférentes, seront ainsi remboursés à hauteur de 15 % par le SIAEP de Villevieille.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur cette mise à disposition et sur la convention qui en résulte.

Mise au vote :
Votants : 11
Votes pour : 11

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la mise à disposition partielle de Monsieur Pierrick ROLLANDT au SIAEP de Villevieille selon les termes de la convention, à compter du 1er novembre 2026 ;
- D'autoriser Mme la Présidente à signer la convention de mise à disposition partielle de Monsieur Pierrick ROLLANDT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY

CHRISTEL MARTIN GUIGNERY
Signature numérique de CHRISTEL MARTIN GUIGNERY
Date : 2026.10.30 09:59:10 +01'00'